

Info Tarmed

Marco Belvedere, Zurich

Traduction: Denis Aladjem, Genève

En cette fin d'année, vous vous demandez certainement quels changements vont s'appliquer au Tarmed. Le nouveau browser (version 1.7.2006) n'a pas encore été avalisé par l'OFS et ne sera donc pas applicable avant au minimum deux mois et plus vraisemblablement dès le 1er juillet prochain. La nouvelle liste des analyses prendra effet le 1.1.2006, pour l'ensemble de la Suisse. Elle peut être consultée sur le site: www.bag.admin.ch/kv/gesetze/f/f_al_0601.pdf

Pour nous les changements importants sont:

- la nouvelle valeur du point pour les analyses est de 90 cts. (page 35 ...)
- Les nouvelles conditions pour le laboratoire du cabinet pédiatrique sont définies dans l'annexe A pp 125-128
- Le nouveau décompte des analyses de sang par la méthode QBC sera drastiquement restreint. Seul la position 8560.10 à 6 TP pourra encore être facturée pour l'Hb et l'Ht. Les autres paramètres mesurés en même temps ne pourront plus être facturés. De plus, cette prestation est limitée dans le temps, au 31.12.2006. Bien qu'elle remplisse les conditions du contrôle de qualité, la méthode QBC sera vraisemblablement éliminée.
- La position 9710.00: prise de sang par du personnel non-médecin est supprimée. Nous attendons une décision de l'OFS qui doit combler cette lacune du tarif. Dès que nous aurons reçu la décision, elle vous sera communiquée sur le site internet de la SSP www.swiss-paediatrics.org.

Le règlement de la valeur du point pour le 1.1.2006 sera cantonal. Les négociations sont encore en cours et nous attendons les décisions qui vous seront communiquées par vos sociétés cantonales.

La convention concernant la transmission électronique des factures n'a toujours pas été signée par Santésuisse. Vous n'êtes donc pas obligés de transmettre vos don-

nées à Medidata. En respectant les formats officiels de facturations, vous êtes en conformité avec les réglementations. Nous sommes toujours persuadés que la meilleure solution est de vous affilier à un Trust Center indépendant des assurances. Ceux-ci nous permettent de disposer de données nous permettant de mieux défendre nos positions. Vous pouvez vous référer à l'article paru dans le Bulletin des Médecins Suisses.

La préparation de la collecte des données sur les coûts des cabinets de pédiatrie est en cours (ROKOpéd) Ils vous seront adressés d'ici l'été 2006. La version actuelle ROKO 2005 vous demandera nettement moins d'efforts. Vous recevrez directement les documents. Nous vous demandons à tous de participer car nous pourrions ainsi préciser la valeur des frais fixe d'un cabinet.

Dans le prochain Tarmed Info, vous trouverez des informations sur les changements touchant les prestations pédiatriques du nouveau browser valable dès le 1.7.2006.

Adresses importantes des sites d'information:

- www.swiss-paediatrics.org
- www.tarmedsuisse.ch
- www.fmh.ch
- www.zmt.ch
- www.trustx.ch